



## DOSSIER DE PRESSE

Journée internationale des enfants disparus  
25 mai 2007

Salons de Boffrand à la Présidence du Sénat



[www.fondation-enfance.fr](http://www.fondation-enfance.fr)

[www.inavem.org](http://www.inavem.org)



FONDATION  
POUR  
L'ENFANCE



**N°Azur 0 810 012 014**

PRIX APPEL LOCAL



FÉDÉRATION NATIONALE D'AIDE AUX VICTIMES ET DE MÉDIATION  
20 ans d'engagement en faveur des victimes

Mardi 22 mai 2007

A l'occasion de la **Journée Internationale des Enfants Disparus**,  
la **Fondation pour l'Enfance** et **l'INAVEM** vous invitent à un

## PETIT-DÉJEUNER PRESSE

**Vendredi 25 mai 2007 de 9h à 10h30**

**Salons de Boffrand – Présidence du Sénat**  
(15 ter rue de Vaugirard - 75006 Paris)

L'objectif de cette journée est de mobiliser le grand public sur la problématique des disparitions d'enfants. Elle permet également d'adresser un message de solidarité et d'espoir aux parents d'enfants disparus ou enlevés et de faire un point sur l'activité des dispositifs existants.

Le nouveau spot SOS Enfants Disparus sera présenté ainsi que les derniers chiffres officiels des disparitions en France. Les ministères de la Justice et des Affaires étrangères apporteront leur éclairage sur les déplacements illicites d'enfants et le travail de SOS Enfants Disparus, tant en réception des appels qu'en accompagnement des familles, sera expliqué.

**SOS Enfants Disparus**

**N°Azur 0 810 012 014**

PRIX APPEL LOCAL

**est un dispositif d'écoute et d'accompagnement des familles dont l'enfant a disparu, fugué ou est victime d'un enlèvement.**

SOS Enfants Disparus a également pour mission de participer à **l'information du grand public** :

- en répondant aux sollicitations des familles **en prévention des risques** de fugue ou d'enlèvement parental
- en participant à la Journée internationale des enfants disparus, le 25 mai de chaque année.

SOS Enfants Disparus contribue aux réflexions des pouvoirs publics et des instances européennes sur le phénomène des **disparitions d'enfants**.

SOS Enfants Disparus est partenaire du dispositif **ALERTE ENLÈVEMENT**, système d'alerte de la population en cas d'enlèvement avéré d'un enfant mineur.

*En souvenir d'Etan Patz, petit garçon de 6 ans, enlevé à New York le 25 mai 1979, qui ne fut jamais retrouvé, le 25 mai fut proclamé en 1983 Journée des Enfants Disparus par le Président des Etats-Unis. En 2003, la Fondation pour l'Enfance, la Mouette, l'APEV (Aide aux Parents d'Enfants Victimes) et MANU association ont lancé la première journée internationale des enfants disparus en France. D'autres associations encore, spécialisées dans les disparitions, s'investissent chaque année lors de cette journée.*

### Contact Presse :

Olivia MONS – chargée de la communication/INAVEM

Portable : 06 15 51 18 43 – Fax : 01 41 83 42 24 - E-mail : [communication@inavem.org](mailto:communication@inavem.org)

Nadia ROBERGE – directrice de la communication/ Fondation pour l'Enfance

Portable : 06 89 10 12 24- Fax : 01 53 68 13 57 – E-mail : [n.roberge@fondation-enfance.org](mailto:n.roberge@fondation-enfance.org)



► N°Azur 0 810 012 014

PRIX APPEL LOCAL

## PETIT-DÉJEUNER PRESSE

**Vendredi 25 mai 2007 de 9h00 à 10h30**

**Salons de Boffrand – Présidence du Sénat**  
(15ter rue de Vaugirard 75006 Paris)

### Programme

Modérateur : Arnauld GRUSELLE, directeur de la Fondation pour l'Enfance,

- 9h00 Frédéric MALON, chef de l'Office Central chargé de la Répression des Violences faites aux Personnes - Ministère de l'Intérieur, communiquera les derniers chiffres officiels des disparitions en France.
- 9h15 François THOMAS, adjoint au chef du Bureau de l'Entraide Civile et Commerciale Internationale – Ministère de la Justice, présentera le bilan de l'Autorité centrale française en matière de déplacements illicites d'enfants.
- 9h30 Mahrez ABASSI, magistrat détaché à la Mission de l'Adoption Internationale, Sous-Direction de la coopération internationale en droit de la famille, Ministère des Affaires Etrangères rappellera le rôle du Ministère dans les cas d'enlèvements parentaux transfrontières.
- 9h45 Géraldine BOUHEDJA, responsable de la plate-forme téléphonique de l'INAVEM, et Jean-Philippe GUEDON, chargé de dossiers de SOS Enfants Disparus, exposeront un bilan des activités du dispositif SOS Enfants Disparus.
- 10h05 Arnauld GRUSELLE, directeur de la Fondation pour l'Enfance, présentera le nouveau spot du dispositif SOS Enfants Disparus
- 10h10 Questions

## Données nationales

**Chiffres donnés par l'Office central chargé de la répression des violences aux personnes, Ministère de l'Intérieur à partir des données du Fichier des Personnes Recherchées :**

En 2006 étaient inscrits à ce fichier :

- 43 245 fugues (20 011 garçons et 23 234 filles)
- 9 601 disparitions inquiétantes dont 522 mineurs
- nombre de mineurs retrouvés dans l'année : 42 366 fugueurs et 350 disparitions inquiétantes

## Chiffres



► N°Azur 0 810 012 014

PRIX APPEL LOCAL

En 2006 :

**3 163 appels reçus sur le numéro 0 810 012 014**

1 966 fiches créées par les écoutants experts sur SOS Enfants Disparus

1 163 fiches traitées par l'unité de suivi, dont 320 saisines complémentaires d'une association d'aide aux victimes de proximité

**754 ouvertures de nouveaux dossiers de disparitions et**

**248 demandes d'information, conseils de prévention, témoignages...**

Sur les 754 dossiers :

296 dossiers de fugues, soit 39 %

257 dossiers d'enlèvements parentaux, soit 34 %

61 dossiers de disparitions à caractère inquiétant (majeurs et mineurs), soit 8 %

140 dossiers de disparitions de majeurs



► N°Azur 0 810 012 014

PRIX APPEL LOCAL

## Missions de SOS ENFANTS DISPARUS

La disparition d'un enfant est toujours un moment de grand désarroi pour les familles. Aux côtés des services d'enquête, chargés de mettre en œuvre tous les moyens appropriés pour retrouver l'enfant, la Fondation pour l'Enfance en partenariat avec l'INAVEM met à la disposition des familles le dispositif SOS Enfants Disparus pour les accompagner dans cette épreuve.

En composant le **0810 012 014**, la famille est mise en relation avec un écoutant-expert qui évalue la demande et donne les premiers conseils. Il peut également saisir l'association d'aide aux victimes INAVEM la plus proche pour un soutien de proximité.

L'écoutant transmet ces informations à un chargé de dossiers qui prend, alors, rapidement contact avec la famille pour un accompagnement personnalisé :

- en la conseillant dans les procédures administratives et juridiques à engager,
- en l'informant régulièrement de l'avancée des recherches en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie (sous couvert de l'intérêt de l'enquête).
- en lui apportant un soutien à caractère social si nécessaire,
- en lui proposant la diffusion d'avis de recherche sur le site [www.sosenfantsdisparus.fr](http://www.sosenfantsdisparus.fr)

La famille bénéficie ainsi d'un référent unique dont le rôle d'intermédiaire entre les acteurs concernés (Autorités centrales, Parquets, avocats, services sociaux...) permet d'optimiser les chances de retrouver au plus vite l'enfant.

Le dispositif SOS Enfants Disparus est soutenu financièrement par le ministère de la Justice et celui de la Famille.





► N°Azur 0 810 012 014

PRIX APPEL LOCAL

## La Fondation pour l'Enfance

Créée par Anne-Aymone Giscard d'Estaing, la Fondation pour l'Enfance est une institution privée reconnue d'utilité publique par décret du 2 décembre 1977. Elle a pour but de susciter, promouvoir, conseiller et aider les actions en faveur des enfants en danger et familles en difficulté et contribuer à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Véritable plate-forme d'échanges, d'expérimentations et de recherche dans le domaine de la protection de l'enfance, la Fondation pour l'Enfance, attentive à l'évolution de la société, cherche, en s'entourant d'experts nationaux et internationaux, à répondre aux besoins des enfants et des familles. Elle est l'interlocuteur des pouvoirs publics et des organismes internationaux. La Fondation pour l'Enfance est membre du Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE) et de la Fédération Européenne pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités.

**Informé, former, prévenir, soutenir** et participer constituent les modes d'intervention privilégiés de la Fondation, en faveur de la protection de l'enfance.

Site Internet : [www.fondation-enfance.fr](http://www.fondation-enfance.fr)

## INAVEM Fédération nationale d'Aide aux Victimes

L'INAVEM, association Loi 1901, a été créée en 1986. C'est la fédération nationale qui regroupe **150 associations d'aide aux victimes généraliste**, présente sur l'ensemble du territoire français. Son objet est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

Dotée d'un organisme de **formation et d'un centre de ressources documentaires**, l'INAVEM informe l'opinion, les pouvoirs publics et toute organisation concernée de l'objet et des actions de la Fédération, et établit des relations partenariales avec tous les secteurs professionnels impliqués.

Outre le numéro SOS Enfants Disparus 0 810 012 014, la plate-forme téléphonique d'aide aux victimes de l'INAVEM accueille le 08VICTIMES (08 842 486 37) pour toutes les personnes qui s'estiment victimes d'une atteinte à leurs biens ou à leur corps. Les Associations adhérentes tiennent plus de **650 lieux d'accueil pour les victimes sur l'ensemble du territoire national (France métropolitaine et outre-mer)**.

Près de **2 millions de personnes ont été aidées en 10 ans**, et en 2006, 300 000 victimes ont reçu un soutien du réseau INAVEM.

Les objectifs des associations d'aide aux victimes et principes d'intervention :

- L'accueil et l'écoute des victimes d'atteintes à la personne ou aux biens ;
- L'aide psychologique, l'information sur les droits et l'accompagnement social des victimes.
- Les associations d'aide aux victimes sont ouvertes à tout public, leurs services sont gratuits, dans le respect de la confidentialité et l'autonomie de décision des victimes.

Site Internet : [www.inavem.org](http://www.inavem.org)



FONDATION  
POUR  
L'ENFANCE



► N°Azur 0 810 012 014

PRIX APPEL LOCAL

## CRÉATION DU FILM ET CAMPAGNE TV DU 18 AU 25 MAI 2007



Bruno Plasse de Dawa Productions a été sollicité par la Fondation pour l'Enfance pour produire le film de cette campagne. Dawa Productions a accepté cette mission caritative.



Le mécénat de Sanofi-Aventis soutient cette campagne.



*« Quand un enfant disparaît c'est tout un monde s'écroule.*

*Disparitions, enlèvements parentaux, fugues, **SOS Enfants Disparus** vous conseille et vous accompagne dans vos démarches. »*

Le spot sera diffusé gracieusement

sur \* :

**TF1, LCI, Odysée, Histoire, TV Breidz, France 5, RTL9 National, MCM, Europe 2 TV, BFM TV, Canal +, Planète, Comédie, TPS Star, TMC, MTV Premium, MTV Idol, MTV Pulse, Game One ...**

\*liste non exhaustive

Le cinéma est également partenaire de grâce à **Screenvision et Médiavision**. Le spot sera diffusé en salle (Paris / Province) à partir de fin mai, et ce pour deux semaines.



► N°Azur 0 810 012 014

PRIX APPEL LOCAL

## Ceux sans qui le film n'existe pas

### L'équipe :

**Concepteur-réalisateur-monteur** : Philibert Bacot

**Chef Opérateur** : Laurent King (Kinou)

**1<sup>er</sup> assistant caméra** : Anna Katia Vincent

**2<sup>ème</sup> assistant caméra** : Ugo Bezard

**Chef Machino** : Jean-Christophe Gambrelle

**Chef Électricien** : Loïc Bouladjat

**Électricien** : Olivier Haie

**Musique** : Florent Fournier-Sicre

**Directrice de Production** : Olivia Bissiau

**Assistante de Production** : Albane Tisseau

**Régisseur** : Charles Dupagny

**Étalonneur** : Philippe Lainé

### Un remerciement particulier à

**Ludmila Mikaël et Pierre-Alain De Garrigues**, les voix off du film.

### Remerciements :

Les familles Baranco-Delzescaux, Delzescaux, Mendoza et Armbruster pour les photos d'enfants.

Didier Chenais et Dominique Cormier pour la chambre.

La Grande Récré du Boulevard Barbès pour les jouets

### Les fournisseurs :

Bogard, Ciné lumières, Télégrip, Efferis, Télétota, Digilab



Bruno Plasse / Producteur  
06 14 46 65 37  
Olivia BISSIAU / Contact presse  
06 12 37 48 73



### Contact Presse INAVEM :

Olivia MONS – chargée de la communication

Portable : 06 15 51 18 43

E-mail : [communication@inavem.org](mailto:communication@inavem.org)



### Contact Presse Fondation pour l'Enfance

Nadia ROBERGE – directrice de la communication

Portable : 06 89 10 12 24

E-mail : [n.roberge@fondation-enfance.org](mailto:n.roberge@fondation-enfance.org)